



Accorderie du Haut Grésivaudan et Coeur de Savoie

Fiche de poste : animateur - CDI temps partiel

Une Accorderie fonctionne par un système d'échange de temps (non-monnaire) favorisant les services entre les Accordeurs (dépannage divers, traduction de textes, transport, formations, aide administrative, jardinage, etc.). L'Accorderie repose sur des échanges entre individus (les Accordeurs) et sur des services collectifs (1h de service reçu=1h de service rendu).

Mission principale

Sous l'autorité des représentants du Conseil Collégial de l'Accorderie du Haut Grésivaudan et Coeur de Savoie, l'animateur a pour fonction d'orchestrer et d'animer l'Accorderie pour permettre le développement des échanges individuels et collectifs.

Accueil - inscriptions - banque de temps (tâches réalisées aux côtés des Accordeurs référents)

- Coordination des offres et des demandes.
- Organisation de l'accueil, de la tenue des permanences et des inscriptions.
- Veiller à la bonne tenue de la banque du temps via l'extranet (saisie des transactions, publication des offres ...).
- Veiller à la bonne tenue du local et du matériel de l'Accorderie.
- Diffuser l'information parmi les Accordeurs (lettre d'information, site internet).

Formation - Accompagnement des Accordeurs

- Former et accompagner les Accordeurs aux différentes fonctions de gestion de l'Accorderie.
- Coordonner et mobiliser pour l'organisation des ateliers collectifs, des rencontres conviviales ou toute autre manifestation contribuant à la stimulation des échanges entre Accordeurs.
- Développer le pouvoir d'agir : susciter l'implication des Accordeurs et animer les groupes, notamment dans la perspective d'actions collectives en matière de lutte contre l'isolement et la pauvreté.
- Organiser des sessions d'information ou des temps de présentation de l'Accorderie.
- Accompagner les antennes du territoire.
- Participer aux actions du Réseau Régional des Accorderies et du Réseau des Accorderies de France.

Equipe-vie associative

- Participer aux réunions d'équipe, à des groupes de travail et aux instances de l'association, en fonction des besoins. (Prise de notes et comptes-rendus).
- Suivre et accompagner le potentiel volontaire en service civique.
- Suivre et accompagner les stagiaires.
- Coordonner les différentes actions.
- Veiller sur les appels à projets. Eventuellement, participer au montage des dossiers et les suivre.
- Pointer les opportunités de financement et les transmettre à la commission concernée.
- Analyser et faire les bilans des plans d'action puis les rédiger pour le CA, l'AG,...
- Pointer les manifestations régionales où l'Accorderie peut se faire connaître.
- Préparer et co-animer les réunions du Conseil des Accordeurs.

Compétences et qualités requises

- Adhérer aux valeurs et principes de l'Accorderie.
- Capacités d'organisation et de coordination, grande autonomie.
- Grand sens du contact, de la communication et de la concertation.
- Maîtrise des outils bureautique et internet. Prédilection rédactionnelle.
- Faculté à mener de front des tâches variées.

Les compétences ci-dessous seraient un plus :

- Aptitude à travailler en équipe.
- Connaissance du territoire de l'Accorderie.
- Administration de sites web et lettre d'infos électroniques.
- Capacités à animer des réunions et événements, accompagner des groupes, faire de la médiation individuelle et collective.

Type de poste

- Lieu de travail : Pontcharra et territoire de l'Accorderie.
- CDI, temps partiel de 26h par semaine (75% d'un temps plein).
- Convention Collective de l'Animation.
- Horaires : négociables, selon besoin du service.
- Disponibilités occasionnelles le soir et le week-end, ces heures seront récupérées (donc non-rémunérées) au fur et à mesure afin d'éviter des absences prolongées.
- Résider sur le territoire est essentiel.
- Permis B. Voiture indispensable. (L'étendue du territoire demande des déplacements).
- Rémunération brute : 1146€ (Temps plein : 1543€).
- Prise de fonction le 5 février 2019.

Formation de 3 jours assurées par le Réseau des accorderies de France.